



Dolmayrac

Bulletin Municipal

N° 30

AVRIL

2023

SPÉCIAL BUDGET

Foyer rural - Bilan financier

La rénovation de notre foyer rural est maintenant terminée et il est de nouveau opérationnel depuis le début de l'année. Ce projet a demandé quasiment une année pour la partie administrative et d'études (2021) et une autre année pour les travaux (2022).

DEPENSES		
Libellé	Société	Montant HT
Assistant à maître d'ouvrage	SEM 47	8 499,87
Maîtrise d'œuvre	Stéphane Husson	28 655,87
Relevés topographiques	PANGEO	1 225,00
Diagnostic Energie	Agenda Diagnostics	350,00
Études de sol	Aquiterra	1 250,00
Diagnostic Amiante	Lafon	1 150,00
Contrôles techniques / accessibilité	VERITAS	2 530,00
Coordination Sécurité SPS	VERITAS	1 250,00
Lot n° 01 : Désamiantage	Substance	10 500,00
Lot n° 02 : Gros-œuvre	Catarino	74 920,00
Lot n° 03 : Charpente, bardage	Catarino	17 378,00
Lot n° 04 : Etanchéité	Prociba	6 732,60
Lot n° 05 : Enduit	Ollivon Jérôme	16 837,40
Lot n° 06 : Menuiseries extérieures	IDL	31 805,29
Lot n° 07 : Menuiseries intérieures	Hébras-Garcia	13 995,00
Lot n° 08 : Plâtrerie - Faux plafonds	Perez	24 345,00
Lot n° 09 : Carrelage	Hébras-Garcia	7 074,50
Lot n° 10 : Peinture	Fau	17 400,00
Lot n° 11 : Electricité	Allez & Cie	29 798,57
Lot n° 12 : Plomberie	Péchon	21 942,12
Espace traiteur appareillage	SAS	12 501,33
TOTAL		330 140,55



RECETTES	
Subventions Département	3 946,00
Fonds de concours CAGV	50 526,00
ETAT : DSIL	149 013,00
ETAT : DETR	21 763,50
Prise en charge Groupama	4 020,00
Autofinancement de la commune	100 872,05
TOTAL	330 140,55

Compte Administratif 2022

Le compte administratif est le reflet des finances de l'année: il correspond au bilan pour le secteur privé.

Il est composé de deux sections, **la section fonctionnement** comprenant les dépenses nécessaires au fonctionnement courant de la collectivité et **la section investissement** concernant les projets et travaux de la commune.

Les travaux et investissements prévus et détaillés dans le bulletin n° 28 d'avril 2022 ont été réalisés.

FONCTIONNEMENT

Dépenses 2022	Recettes 2022	Excédent 2021
291 322,04€	342 672,03€	159 411,55€

Excédent à fin 2022: **210 761,54€**

INVESTISSEMENT

Dépenses 2022	Recettes 2022	Excédent 2021
349 420,96€	227 251,82€	170 357,30€

Excédent à fin 2022: **48 188,16€**

Excédent global à fin 2022: 258 949,70€

La capacité auto financement (CAF) annuelle est de **51 349,99€** (excédent fonctionnement de 210 761,54€ - report à nouveau de 159 411,55€).

Les indicateurs financiers de notre commune pour l'exercice 2022 sont les suivants:

La capacité auto financement (CAF) est de 51 349,99€ (excédent fonctionnement de 210 761,54€ - report à nouveau de 159 411,55€).

Elle correspond au solde des opérations réelles de la section de fonctionnement (recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement). C'est la ressource interne dont dispose la collectivité pour financer ses investissements et rembourser ses emprunts.

Notre taux d'épargne brute est de 14,99% (Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement): ce ratio indique la part des recettes de fonctionnement qui peuvent être consacrées pour investir et/ou rembourser la dette. Il est généralement admis **qu'un ratio à partir de 10% est satisfaisant pour toutes les collectivités.**

Notre capacité de désendettement est de 4,3 années (un nombre d'année inférieur à 10 étant jugé très satisfaisant).

L'excédent global à fin 2022 d'un montant de 258 949,70€, qui comprend l'excédent de fonctionnement pour 210 761,54€ et l'excédent d'investissement d'un montant de 48 188,16€, sera affecté en report à nouveau au budget 2023.

Le Compte Administratif 2022 a été validé au Conseil Municipal du 05/04/2023.

Budget 2023



Impôts locaux :

Dans le contexte économique actuel, la commission des finances réunie le 30/03/2023 a fait le choix à l'unanimité de proposer au Conseil municipal de ne pas augmenter les taux des taxes communales.

Cette proposition a été validée à l'unanimité du Conseil municipal lors de la séance du 05/04/2023.

Cela est rendu possible par une gestion rigoureuse du budget de notre commune.

Le Conseil, soucieux de ne pas alourdir le budget des familles, a décidé de ne pas modifier les tarifs de la cantine et des services périscolaires.



Les principaux investissements 2023 porteront sur :

- Travaux de la Tour médiévale, tranche 2
- Aménagement de l'entrée de bourg côté Allez & Cazeneuve, en liaison avec la Place del Tuquet complètement rénovée en 2022
- Construction d'un local de chasse
- Réserve incendie au lieu-dit « Au Sud »



Lors de sa dernière réunion le 05/04/2023, le Conseil municipal a voté à l'unanimité une motion pour la pérennité de l'unité Pôle Femme/Enfant du PSV (Pôle de Santé du Grand Villeneuvois).

Cette motion sera centralisée par le Conseil départemental pour une transmission à l'ARS (Agence Régionale de Santé).

Le Conseil a souhaité s'opposer fermement à toute fermeture, même temporaire, des services de soins proposés au sein de la maternité du PSV.

Pour information, le pôle Femme/Enfant du PSV accueille chaque année en moyenne 650 naissances et 1800 consultations de pédiatrie (hors urgences).

Budget 2023 :

Le budget 2023 a été voté à l'unanimité du Conseil Municipal le 05/04/2023.

Le budget global 2023 de notre commune est de 892 521,70€, dont 531 662,54€ pour la section de fonctionnement et 360 859,16€ pour la section d'investissement.

Vue d'ensemble du budget 2023 par grands chapitres :

FONCTIONNEMENT :

531 662,54 €

Dépenses

Charges à caractère général	213 447,54 €	40,15%
Charges personnels & assimilés	162 800,00 €	30,62%
Charges de gestion courante	71 955,00 €	13,53%
Charges financières	460,00 €	0,09%
Attribution de compensation CAGV	19 000,00 €	3,57%
Virement à la section d'investissement	64 000,00 €	12,04%

Recettes

Impôts & produit des taxes	149 000,00 €	28,03%
Dotations CAGV (FPIC)	15 000,00 €	2,82%
Dotations de l'état	90 100,00 €	16,95%
Produits des services	15 230,00 €	2,86%
Autres	51 571,00 €	9,70%
Report excédent de fonctionnement	210 761,54 €	39,64%

INVESTISSEMENT :

360 859,16 €

Dépenses

Remboursement capital des emprunts	14 904,00 €	4,13%
Fin du Projet "Rénovation foyer rural"	90 000,00 €	24,94%
Projet "Travaux Tour" phase 2	96 000,00 €	26,60%
Entrée bourg, côté Allez & Cazeneuve	45 000,00 €	12,47%
Construction local de chasse	60 000,00 €	16,63%
Autres dépenses et divers	54 955,16 €	15,23%

Recettes

Excédent d'investissement reporté	48 188,16 €	13,35%
Subventions	191 060,00 €	52,95%
Remboursement FCTVA	51 611,00 €	14,30%
Taxe d'aménagement	6 000,00 €	1,66%
Virement de la section de fonctionnement	64 000,00 €	17,74%



Infos village

Votre mairie vous accueille aux horaires suivants :

- ☐ **Lundi** 9h - 12h30
- ☐ **Mardi** 9h - 12h30
- ☐ **Mercredi** 9h - 12h30
- ☐ **Jeudi** 9h - 12h30
- ☐ **Vendredi** 9h - 12h30

Mairie de Dolmayrac
10, place du Souvenir - 47110 DOLMAYRAC

Vous pouvez joindre le secrétariat de mairie :

- ☐ Par téléphone au **05 53 01 03 56**
- ☐ Par e-mail à contact@ville-dolmayrac.fr

NUMEROS D'URGENCE

- ☐ **15** SAMU URGENCE
- ☐ **18** ou **112** Sapeurs Pompiers
- ☐ **05 53 49 60 90** Gendarmerie de Sainte-Livrade
- ☐ **17** Police Secours
- ☐ **119** Allô Enfance en danger
- ☐ **01 40 05 48 48** Centre antipoison
- ☐ **3624** SOS Médecin
- ☐ **3919** Violences conjugales infos
- ☐ **05 53 40 03 62** Maison des Femmes
- ☐ **05 53 40 02 19** Hébergement d'urgence
- ☐ **115** Hébergement nuit et week-end

INFOS UTILES

- ☐ Pôle Urbanisme :
Haras National Villeneuve-sur-Lot **05 53 49 66 80**
urbanisme@grand-villeneuvois.fr
- ☐ SOS Surendettement : **05 53 49 30 11**
- ☐ Orange : **3900** ou **09 69 37 03 64** Villeneuve-sur-Lot
- ☐ Saur Sainte-Livrade : ZAC de Nombel **05 53 72 01 10**
- ☐ EDF dépannage : **3004** ou **09 72 67 50 47**
- ☐ Conciliateur de justice :
Mairie de Sainte-Livrade **05 53 49 69 00**
- ☐ Maison France Service :
7 av. René Bouchon Sainte-Livrade **05 53 01 47 98**
- ☐ Broyage déchets verts à domicile (sur RDV) **05 53 01 00 75**
- ☐ Enlèvement des encombrants **0 801 902 182** (appel gratuit)

23
24
25
JUN
2023
29^e édition

TOUR de DOLMAYRAC

JOURNÉES
DU PATRIMOINE
DE PAYS
& DES MOULINS
Parrainées par Carole Gaessler

Fêtons
25 ans
d'engagement !
1998-2023

DOLMAYRAC

Samedi 1^{er} juillet 2023



Cinéma sous les étoiles

19 heures
Apéritif
offert par la
municipalité.

20 heures
Repas assuré par
le comité des fêtes.

22 heures
Film projeté
derrière la Tour
(gratuit)

Soirée organisée par la commune de Dolmayrac en partenariat
avec l'association « Ecran Livradais » et la CAGV.

UTCP

Vendredi **28** juillet 2023,
départ de la Tour
à 21 heures

**Randonnée
sous la lune**



EXPOSITION
à la Tour de Dolmayrac

L'ODYSSÉE DU PRUNEAU D'AGEN
« du Lot-et-Garonne
à la conquête du monde »

Du 18 août au
1^{er} septembre
2023

Tour de DOLMAYRAC

**Journées Européennes
du Patrimoine**

Samedi **16**
et Dimanche **17**
Septembre 2023